

«Manuel pour la sélection du cadre» de curling de Sport suisse en fauteuil roulant

1. Introduction

Lors de la sélection du cadre, il convient d'évaluer à la fois le niveau de performance actuel et le potentiel de développement d'un ou d'une athlète. Différents facteurs liés à la performance sont pris en compte de manière intégrative et systématique. Ce faisant, les évaluations de l'entraîneuse nationale et de son adjoint constituent une base d'évaluation majeure. L'accent est mis sur le processus et les progrès individuels. Les résultats sont considérés dans leur contexte.

Le «Manuel pour la sélection du cadre» peut également servir de base transparente pour les décisions de sélection en vue des compétitions internationales.

Des classements séparés sont établis selon le sexe pour les deux disciplines (équipe mixte et double mixte).

2. Évaluation des paramètres & pondération

On utilise une échelle de 1 à 3 pour tous les paramètres. Pour tous les paramètres qui comprennent plus d'un critère, on calcule la moyenne de tous les critères.

Exemple: Les tests spécifiques au sport comprennent trois critères (voir 3.3).
Un-e athlète obtient les points suivants:

| Test | Pkt |
|------------------------|-----|
| Technik | 2 |
| Shotmaking (Draws) | 2.5 |
| Shotmaking (Take-Outs) | 1 |

$$\frac{(2 + 2.5 + 1)}{3} = \mathbf{1.833}$$

Les tests non effectués obtiennent 0 point.

Chaque paramètre est pondéré par un facteur qui est multiplié par le résultat par paramètre afin de déterminer les points pour le classement.

Exemple: 1.833 points (paramètre) x 3 (facteur paramètre) = 5.4 points pour le classement.

Exception: en cas d'absence pour cause de maladie ou de blessure, un résultat antérieur peut être pris en compte à titre exceptionnel.

3. Les différents paramètres en détail

3.1. Résultats en compétition

Le résultat obtenu dans le championnat le plus important (championnats de Suisse respectifs) donne lieu à un nombre de points à la fin de la saison.

| | |
|---|-----------------------|
| 1 | Playoffs non atteints |
| 2 | Place 3 et 4 |
| 3 | Places 1 et 2 |

Date: chaque 31 mars

Pondération dans le classement: facteur 1

3.2. Athlétisme

La capacité physique est la base d'une performance constante et durable. C'est pourquoi on effectue des tests de force et d'endurance:

- Test d'endurance à la manivelle (protocole de rampe)
- Test de poussée (test de force isométrique avec stick)

Ces tests sont analysés sur la base des valeurs empiriques propres à la discipline sportive et donnent lieu à l'échelle d'évaluation suivante:

| | |
|---|---|
| 1 | La condition physique représente un risque pour la performance. Le niveau doit être amélioré. |
| 2 | La condition physique est susceptible d'évoluer. Le niveau devrait être amélioré. |
| 3 | La condition physique est bonne. Le niveau doit au moins être maintenu. |

Mise en œuvre, date: 2 fois par an lors des Testing Days en mai/juin et en août/septembre à la Médecine du sport de Nottwil. C'est à chaque fois le 2e résultat qui compte, afin de garantir que des améliorations puissent être réalisées pendant les mois d'été.

Pondération dans le classement: facteur 2

3.3. Tests spécifiques au sport

Le test spécifique au sport permet d'évaluer à la fois la capacité de l'athlète à réaliser des tirs (shotmaking) et ses compétences techniques.

Le test consiste en un test sur glace lors des événements du cadre et en une évaluation par l'entraîneuse nationale et son adjoint.

| | |
|------------------------|-----|
| Technique | 1-3 |
| Shotmaking (Draws) | 1-3 |
| Shotmaking (Take-Outs) | 1-3 |

Mise en œuvre, date: test sur glace deux fois par an lors des événements du cadre entre août et avril. L'évaluation technique est effectuée pendant la saison par l'entraîneuse nationale et son adjoint.

Pondération dans le classement: facteur 3

3.4. Coopération

Sous le paramètre «Coopération», l'entraîneuse nationale et son adjoint évaluent la capacité de communication et d'esprit d'équipe de l'athlète à l'aide des critères suivants:

| Évaluation de la communication et de l'esprit d'équipe | Points |
|--|---------------|
| L'athlète est capable d'exprimer ses opinions et ses sentiments personnels. | 1-3 |
| L'athlète est un membre fiable de l'équipe et contribue par son comportement à son bon fonctionnement. | 1-3 |
| L'athlète assume des tâches et des responsabilités au sein de l'équipe. | 1-3 |
| L'athlète est capable d'accepter la critique. | 1-3 |
| L'athlète a une attitude constructive envers elle/lui-même et l'équipe. | 1-3 |
| L'athlète participe activement à la communication de l'équipe. | 1-3 |
| L'athlète est capable d'influencer consciemment sa communication non verbale. | 1-3 |

Mise en œuvre, date: l'évaluation est effectuée pendant la période de sélection par l'entraîneuse nationale et son adjoint.

Pondération dans le classement: facteur 3

3.5. Psyché

Afin d'évaluer la psyché, c'est-à-dire l'attitude envers le sport de compétition, les caractéristiques suivantes sont analysées:

| Critères d'évaluation mentale | Points |
|---|---------------|
| L'athlète est visiblement motivé-e. | 1-3 |
| L'athlète est conscient-e de ses points forts et connaît son potentiel. | 1-3 |
| L'athlète est concentré-e dans toutes ses activités. | 1-3 |
| L'athlète gère de manière saine la pression et les attentes. | 1-3 |
| Régularité dans l'entraînement | 1-3 |
| Clarté des objectifs, motivation interne, identification au projet | 1-3 |
| Discipline dans la documentation de l'entraînement, l'administration | 1-3 |
| L'athlète assume la responsabilité de son développement personnel. | 1-3 |

Mise en œuvre, date: l'évaluation est effectuée pendant la période de sélection par l'entraîneuse nationale et son adjoint.

Pondération dans le classement: facteur 4

3.6. Santé

Ce paramètre comprend l'évaluation par le médecin du sport du Centre national de performance pour le sport en fauteuil roulant (CNP).

| | |
|----------|--|
| 1 | L'état de santé comporte un risque élevé de défaillance et/ou affecte considérablement les performances. |
| 2 | L'état de santé peut affecter les performances sportives. |
| 3 | L'état de santé est bon. Les performances ne sont pas affectées. |

Mise en œuvre, date: une fois par an lors des Testing Days en mai/juin ou en août/septembre.
Pondération dans le classement: facteur 3

4. Organisation

4.1. Âge

Il n'y a pas de limite d'âge.

4.2. Conditions d'admission

Pour pouvoir faire partie du cadre de curling de Sport suisse en fauteuil roulant, il faut envoyer sa candidature à l'entraîneuse nationale ([Site Web Curling en fauteuil roulant](#)).

La date limite est fixée à chaque fois au 31 mars pour la saison suivante.

4.3. Maintien dans le cadre

Pour conserver son statut de cadre au-delà de la première année, il faut passer toutes les étapes de la procédure de sélection. Des absences pour raisons médicales sont possibles.

5. Communication des critères de sélection

Les nouveautés dans la procédure de sélection du cadre sont à chaque fois communiquées à la fin la période de sélection, c'est-à-dire avant fin avril.

Au nom de la discipline sportive du curling de Sport suisse en fauteuil roulant

Katja Schweizer, entraîneuse nationale

Bastian Wyss, adjoint de l'entraîneuse nationale

Nottwil, le 20 février 2026